



Mithra annonce les résultats de ses assemblées générales spéciale et extraordinaire

- **Approbation des clauses de changement de contrôle incluses dans la documentation contractuelle modifiée conclue avec Highbridge/Whitebox**
- **Nomination d'un nouvel administrateur approuvée**
- **Révocation de quatre administrateurs indépendants approuvée**
- **Le quorum de présence pour l'assemblée générale extraordinaire (AGE) n'est pas atteint**
- **Nouvelle AGE prévue pour le 23 novembre 2023**

Liège, Belgique, 30 octobre 2023 - 17:45 CET - Mithra Pharmaceuticals SA (Euronext Brussels : MITRA) (la "Société" ou "Mithra"), une société dédiée à la santé féminine, annonce les résultats de son assemblée générale spéciale (AGS) et de son assemblée générale extraordinaire (AGE) qui se sont tenues aujourd'hui. Les assemblées se sont tenues dans les locaux du CDMO de Mithra à Flémale, en Belgique, le 30 octobre 2023 et ont débuté à 14:00 CET.

Avant le début de l'assemblée, à la demande de la Société, la négociation des actions de la Société sur Euronext Brussels a été suspendue.

David Horn Solomon, Chief Executive Officer de la Société, a fait la déclaration suivante : "Les assemblées des actionnaires tenues aujourd'hui ont abouti à l'approbation d'une proposition clé permettant à Mithra d'assurer son avenir financier en honorant ses accords avec les principaux prêteurs Highbridge/Whitebox. En outre, même si les événements qui ont conduit aux changements au sein de notre conseil d'administration ont créés une certaine distraction pour un bon nombre de nos actionnaires, nous sommes restés concentrés sur l'exécution de notre stratégie. En particulier, nous sommes heureux d'avoir conclu de nouveaux accords générateurs de revenus avec nos partenaires au cours de cette période, et nous continuerons à nous concentrer sur le maintien de l'excellence opérationnelle et la sécurisation de nos finances. La nomination de Jacques Platieu, et le maintien en fonction du Pr. Jean-Michel Foidart et de Mme Valérie Gordenne, constituent un conseil d'administration fonctionnel. Mithra peut donc continuer, comme elle l'a fait ces dernières semaines, à exécuter sa stratégie. De nouveaux administrateurs indépendants qui apporteront à Mithra des talents, des perspectives, une expérience et un leadership nouveaux seront proposés lors d'une assemblée générale qui sera convoquée ultérieurement".

AGS

Les points à l'ordre du jour de l'assemblée générale comprenaient : (1) le remplacement d'un administrateur indépendant par la société de gestion de l'administrateur, (2) la modification de la rémunération des administrateurs, (3) la révision de la politique de rémunération, (4) l'approbation de clauses de changement de contrôle conformément à l'article 7:151 du Code des sociétés et

associations, (5) la révocation des quatre administrateurs indépendants, et (6) la nomination de Jacques Platieu (agissant par l'intermédiaire de Castors Development SA) en tant que nouvel administrateur indépendant. Comme annoncé précédemment, les points (5) et (6) ont été ajoutés à l'ordre du jour de l'AGS par un groupe d'actionnaires détenant ensemble 6,15% des actions en circulation de la Société.

En ce qui concerne la proposition de modification de la rémunération des administrateurs et la proposition de révision de la politique de rémunération, telles qu'annoncées le 17 octobre 2023, le conseil d'administration a proposé de retirer ces points de l'ordre du jour de l'AGS. L'assemblée a cependant décidé de procéder au vote sur ces points, et a voté contre les deux propositions, tant celle qui portait sur la révision proposée de la rémunération que celle qui portait sur la révision de la politique de rémunération.

En ce qui concerne le remplacement et la nomination d'administrateurs, l'AGS a approuvé la révocation des quatre administrateurs indépendants, ainsi que la nomination de Jacques Platieu (agissant par l'intermédiaire de Castors Development SA) en tant que nouvel administrateur indépendant. En conséquence, le conseil d'administration de la Société est désormais composé de Castors Development SA (avec M. Jacques Platieu comme représentant permanent), EVA Consulting SRL (avec Pr. Jean-Michel Foidart en tant que représentant permanent) et Alius Modi SRL (avec Mme Valérie Gordenne en tant que représentante permanente). Des nouveaux candidats additionnels pour compléter le conseil d'administration seront proposés à une assemblée générale qui sera convoquée ultérieurement.

En ce qui concerne le quatrième point de l'ordre du jour, l'AGS a approuvé, conformément à l'article 7:151 du Code des sociétés et des associations, les clauses de changement de contrôle incluses dans la documentation contractuelle modifiée conclue avec Highbridge et Whitebox.

AGE

Le quorum de présence requis pour l'AGE n'ayant pas été atteint, une nouvelle AGE se tiendra le jeudi 23 novembre 2023 (sauf décision contraire de la Société). Il n'y aura pas de quorum de présence pour cette seconde AGE.

Pour plus d'information, merci de contacter:

Mithra Pharmaceuticals SA

Alex Sokolowski, PhD
Directeur des Relations Investisseurs
investorrelations@mithra.com
+32 (0)4 349 28 22

Frédérique Depraetere
Directrice de la communication
info@mithra.com
+32 (0)4 349 28 22

À propos de Mithra

Mithra (Euronext : MITRA) est une société biotech belge qui s'engage à transformer le secteur de la santé féminine en proposant des alternatives innovantes, en particulier dans les domaines de la contraception et de la ménopause. L'objectif de Mithra est de développer des produits qui répondent aux besoins des femmes à chaque étape de leur vie, tant en matière d'efficacité que de sécurité et de confort d'utilisation. Mithra explore le potentiel de l'Estetrol, un œstrogène natif unique, dans un large éventail d'applications dans le domaine de la santé féminine et au-delà. Après avoir lancé avec succès son premier produit à base d'Estetrol en 2021, la pilule contraceptive ESTELLE®, Mithra se concentre désormais sur le développement de son deuxième produit DONESTA®, un traitement hormonal de nouvelle génération. Mithra développe et produit également des solutions thérapeutiques

complexes dans les domaines de la contraception, de la ménopause et des cancers hormono-dépendant. La Société offre à ses partenaires un éventail complet de services en matière de recherche, de développement et de production au travers de sa plateforme Mithra CDMO. Active dans plus de 100 pays dans le monde et est basée à Liège, Belgique. www.mithra.com

ESTELLE® et DONESTA® sont des marques déposées de Mithra Pharmaceuticals ou de l'une de ses sociétés affiliées

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des "déclarations prospectives". Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que "croit", "estime", "prévoit", "s'attend à", "a l'intention de", "pourrait", "peut", "projette", "poursuit", "en cours", "potentiel", "vise", "cherche à" ou "devrait" et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.

Alerte
S

Inscrivez-vous à notre liste de diffusion sur investors.mithra.com pour recevoir nos communiqués de presse par email ou suivez-vous sur nos réseaux sociaux :

[Linkedin](#) • [X](#) • [Facebook](#)